

Bordereau attestant l'exactitude des informations - AVIGNON - 8401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 19/08/2024 - 12086 - 1970 B 00009 - 702 620 097 - J. CAUSSE ET ASSOCIES

J. CAUSSE & ASSOCIES

Société anonyme au capital de 250 000 Euros

Siège social : 91 Avenue de l'Arrousaire

84000 AVIGNON

RCS AVIGNON B 702 620 097

SIRET 702 620 097 00023

RESOLUTION PROPOSEE ET ADOPTEE

PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27 MAI 2024

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, approuvant la proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2023 qui s'élève à la somme de 1.354.758 euros de la manière suivante :

- Dividendes	1.300.000 €
- Report à nouveau	54.758 €

Chaque action recevrait ainsi un dividende de 130 euros.

Toutefois, le versement d'un acompte sur dividendes d'un montant de 400.000 euros a été décidé suivant délibération du Conseil d'Administration en date du 26 février 2024, aussi le solde des dividendes restant à distribuer s'élèvera à la somme de 900.000 euros, soit 90 euros par action.

En ce qui concerne les personnes physiques domiciliées fiscalement en France, les prélèvements sociaux relatifs à cette distribution, qui s'élèvent à 17,20 % du montant brut de la distribution perçue, seront prélevés à la source par la société.

Il en sera de même du prélèvement à la source non libératoire de 12,8 %, sauf pour les associés ayant demandé à être dispensés dudit prélèvement.

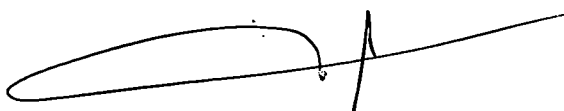
Ce dividende sera mis en paiement à compter du 10 juin 2024.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents, ainsi que la partie de ceux-ci éligible ou non éligible à l'abattement mentionné à l'article 158 du Code général des impôts, ont été les suivants :

EXERCICE	31 Décembre 2020	31 Décembre 2021	31 Décembre 2022
DIVIDENDE	1 000 000 €	1 200 000 €	1 300 000 €
QUOTE PART ELIGIBLE A L'ABATTEMENT (Art. 158 du CGI)	542 700 €	624.600 €	570.570 €
QUOTE PART NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT	457 300 €	575.400 €	729.430 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Extrait Certifié Conforme
Monsieur Jean-Claude GERMAIN



Désignation de l'entreprise		SA J. CAUSSE ET ASSOCIES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		91 AVENUE DE L'ARROUSAIRE 84000 AVIGNON		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		7 0 2 6 2 0 0 9 7 0 0 0 2 3		Néant		☐	
				Exercice N clos le,		31/12/2023	
				Brut 1		Amortissements, provisions 2	
				Net 3			
Capital souscrit non appelé		(I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH	393 189	AI		393 189
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	97 557	AK	92 628	4 928
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	234 490	AO		234 490
		Constructions	AP	1 259 176	AQ	215 798	1 043 378
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	1 481 447	AU	1 133 619	347 828
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	6 400	CV		6 400
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF	103 658	BG		103 658
		Autres immobilisations financières*	BH	12 366	BI		12 366
TOTAL (II)		BJ	3 588 286	BK	1 442 046	2 146 240	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP	195 849	BQ		195 849
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	5 381 753	BY	418 195	4 963 558
		Autres créances (3)	BZ	48 294	CA		48 294
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	2 109 686	CE		2 109 686
		Disponibilités	CF	2 383 924	CG		2 383 924
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	41 716	CI		41 716
TOTAL (III)		CJ	10 161 223	CK	418 195	9 743 028	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW					
Primes de remboursement des obligations (V)		CM					
Ecart de conversion actif* (VI)		CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	13 749 510	1A	1 860 241	11 889 268	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA J. CAUSSE ET ASSOCIES			Néant ☐ *		
			Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 250 000.....)		DA	250 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	44 769	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	25 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG	550 000	
	Report à nouveau		DH	1 381 921	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	1 354 758	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (I)		DL	3 606 449	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ	884 226	
	TOTAL (III)		DR	884 226	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	733 420	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	318 881	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	323 604	
	Dettes fiscales et sociales		DY	5 924 621	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA	88 645	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	9 420	
TOTAL (IV)		EC	7 398 593		
Ecart de conversion passif* (V)		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	11 889 268		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	6 851 954
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SA J. CAUSSE ET ASSOCIES							Néant ☐ *	
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	18 489 068	FH	5 086	FI	18 494 154	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	18 489 068	FK	5 086	FL	18 494 154	
	Production stockée*					FM	34 145	
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	80 945	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	88 585	
	Autres produits (1) (11)					FQ	44 731	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	18 742 561
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	2 388 395	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	287 458	
	Salaires et traitements*					FY	9 415 528	
	Charges sociales (10)					FZ	4 043 393	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	229 794
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	102 461
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	84 166	
	Autres charges (12)					GE	23 699	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	16 574 898
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	2 167 662	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	1 026	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	50 687	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	51 713	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	21 627	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	21 627	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	30 086	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	2 197 749	

Désignation de l'entreprise			SA J. CAUSSE ET ASSOCIES		Néant ☐ *			
					Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	300			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	300			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE				
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	1 500			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	1 500			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(1 200)			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	372 858			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	468 933			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	18 794 575			
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	17 439 817			
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	1 354 758			
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO			
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG			
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP			
		- Crédit-bail immobilier			HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX			
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC			
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD			
	(9)	Dont transferts de charges			A1	11 444		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2			
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5						
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6	obligatoires	A9		
			Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N		
					Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Autres charges				1 500				
Rentrées sur créances amorties						300		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N			
					Charges antérieures		Produits antérieurs	

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SA J. CAUSSE ET ASSOCIES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 11 889 268 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 354 758 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Règles et méthodes comptables

Les engagements correspondants font l'objet, pour partie, d'une mention dans la présente annexe et pour le complément d'une comptabilisation en provisions.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,17 %
- Taux de croissance des salaires : 3 %
- Age de départ à la retraite : 64 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : TG 05

Annexe : Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	361 420	31 769		393 190
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	97 558			97 558
Immobilisations incorporelles	458 978	31 769		490 747
- Terrains	234 490			234 490
- Constructions sur sol propre	582 410			582 410
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	347 221	329 545		676 767
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	947 661	4 638		952 299
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	535 027	56 276	62 154	529 149
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	102 981		102 981	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	2 749 790	390 459	165 135	2 975 115
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	478 996	1 132	473 728	6 400
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	114 895	1 130		116 025
Immobilisations financières	593 891	2 262	473 728	122 425
ACTIF IMMOBILISE	3 802 659	424 491	638 863	3 588 286

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2023
Éléments achetés	351 729
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	393 190

Suite au règlement 2015-06 de l'ANC relatif à la valeur du fonds commercial à l'actif, nous avons procédé à un test de dépréciation. Aucun

Annexe : Notes sur le bilan

indice de perte de valeur n'est apparu et de ce fait aucune dépréciation n'a été comptabilisée.

En outre, le fonds n'ayant pas de durée d'utilisation limitée, il n'a fait l'objet d'aucun amortissement.

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SARL EXTERNECO 84000 AVIGNON	10 000		10,00	

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	88 293	4 336		92 629
Immobilisations incorporelles	88 293	4 336		92 629
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	102 677	19 413		122 090
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	50 596	43 112		93 708
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	669 679	53 874		723 553
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	363 163	109 058	62 154	410 067
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 186 114	225 458	62 154	1 349 418
ACTIF IMMOBILISE	1 274 406	229 794	62 154	1 442 046

Annexe : Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 5 587 789 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	103 658		103 658
Autres	12 367		12 367
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	5 381 754	5 381 754	
Autres	48 294	48 294	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	41 716	41 716	
Total	5 587 789	5 471 764	116 025
Prêts accordés en cours d'exercice	1 026		
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients fact. a établir	29 328
Interet courus a recevoir	14 080
Total	43 408

Annexe : Notes sur le bilan**Capitaux propres****Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 250 000,00 euros décomposé en 10 000 titres d'une valeur nominale de 25,00 euros.

Affectation du résultat

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	1 337 602
Résultat de l'exercice précédent	1 344 320
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	2 681 922
Affectations aux réserves	
Distributions	1 300 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	1 381 922
Total des affectations	2 681 922

Annexe : Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2023	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2023
Capital	250 000				250 000
Primes d'émission			44 769		44 769
Réserve légale	25 000				25 000
Réserves générales	550 000				550 000
Report à Nouveau	1 337 602	1 381 922	1 381 922	1 337 602	1 381 922
Résultat de l'exercice	1 344 320	-1 344 320	1 354 758	1 344 320	1 354 758
<i>Dividendes</i>		1 300 000			
Total Capitaux Propres	3 506 922	1 337 602	2 781 449	2 681 922	3 606 449

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	800 060	84 166			884 226
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	800 060	84 166			884 226
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		84 166			
Financières					
Exceptionnelles					

Annexe : Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 7 398 593 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	733 421	186 782	539 343	7 295
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	323 604	323 604		
Dettes fiscales et sociales	5 924 621	5 924 621		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	407 527	407 527		
Produits constatés d'avance	9 420	9 420		
Total	7 398 593	6 851 955	539 343	7 295
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	76 781			
(**) Dont envers les associés	318 881			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 318 881 euros.

Charges à payer

	Montant
Fournis.fact.non parvenue	28 152
Provision congés payés(n)	250 612
Dettes provis. pr partic. salariés	372 859
Personnel - autres charges à payer	1 625 456
Prov Prime Macron	100 000
Organismes sociaux à pay.	760 859
Taxe apprentissage	7 895
Effort construction	42 020
Taxe handicapé	16 000
Charg/prov.cong.payés(n)	99 756
Etat charges à payer	8 000
Total	3 311 609

Annexe : Notes sur le bilan**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constat.d avance	41 716		
Total	41 716		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Prod.constates d avance	9 420		
Total	9 420		

Annexe : Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2023
TOTAL	18 494 155

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 6 000 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant	2 197 749	468 933	1 728 816
+ Résultat exceptionnel	-1 200		-1 200
- Participations des salariés	372 858		372 858
Résultat comptable	1 823 691	468 933	1 354 758
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Annexe : Notes sur le compte de résultat**Accroissements et allègements de la dette future d'impôt**

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 114 256 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	457 024
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	457 024
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	114 256
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 25 %.	

Annexe : Autres informations**Engagements de retraite**

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 1 100 226 euros

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 884 226 euros

ANDRE FRISON

E. S. C.
EXPERT-COMPTABLE DIPLOME
COMMISSAIRE AUX COMPTES
(COUR D'APPEL DE NIMES)

J. CAUSSE ET ASSOCIES

SOCIETE ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

AU CAPITAL DE 250 000 EUROS

91, avenue de l'Arrousaire

84000 AVIGNON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS AU 31/12/2023

Membre d'une association agréée, le règlement des honoraires par chèque est accepté

216, boulevard Pierre Boule – 84000 AVIGNON ☎ 04 90 86 64 73

e-mail : afrison@corexx.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS AU 31/12/2023

Mesdames, Messieurs,

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société J.CAUSSE ET ASSOCIES relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que celles-ci ont notamment porté sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes de votre société.

Selon notre jugement professionnel, les appréciations ainsi portées ont été les plus importantes. Celles-ci s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ACTIONNAIRES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

V. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

VI. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

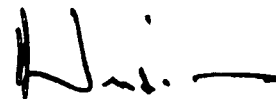
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à AVIGNON

Le 11 Mai 2024



André FRISON

Commissaire aux Comptes

SA J. CAUSSE ET ASSOCIÉS

91 AVENUE DE L'ARROUSAIRE

84000 AVIGNON

Bilan au 31 décembre 2023

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)	393 190		393 190	361 420
Autres immobilisations incorporelles	97 558	92 629	4 929	9 265
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	234 490		234 490	234 490
Constructions	1 259 177	215 798	1 043 379	776 359
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	1 481 448	1 133 620	347 828	449 847
Immobilisations corporelles en cours				102 981
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	6 400		6 400	478 996
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	103 658		103 658	102 632
Autres immobilisations financières	12 367		12 367	12 263
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3 588 286	1 442 046	2 146 240	2 528 252
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	195 849		195 849	161 704
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	5 381 754	418 196	4 963 558	4 552 161
Autres créances	48 294		48 294	67 466
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	2 109 686		2 109 686	500 000
Disponibilités	2 383 924		2 383 924	3 839 163
Charges constatées d'avance (3)	41 716		41 716	19 894
TOTAL ACTIF CIRCULANT	10 161 224	418 196	9 743 028	9 140 387
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	13 749 510	1 860 242	11 889 268	11 668 639
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/12/2023	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	250 000	250 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	44 769	
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	25 000	25 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	550 000	550 000
Report à nouveau	1 381 922	1 337 602
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 354 758	1 344 320
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 606 449	3 506 922
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	884 226	800 060
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	884 226	800 060
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	733 421	810 725
Emprunts et dettes financières diverses (3)	318 881	247 436
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	323 604	258 626
Dettes fiscales et sociales	5 924 621	5 885 145
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	88 645	142 606
Produits constatés d'avance	9 420	17 119
TOTAL DETTES	7 398 593	7 361 657
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	11 889 268	11 668 639
(1) Dont à plus d'un an (a)	546 639	623 741
(1) Dont à moins d'un an (a)	6 851 955	6 737 916
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		523
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	18 489 069	5 086	18 494 155	17 474 930
Chiffre d'affaires net	18 489 069	5 086	18 494 155	17 474 930
Production stockée			34 145	-1 827
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			80 945	40 416
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			88 585	84 880
Autres produits			44 731	11 458
Total produits d'exploitation (I)			18 742 561	17 609 857
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			2 388 395	2 030 020
Impôts, taxes et versements assimilés			287 459	330 369
Salaires et traitements			9 415 529	8 916 065
Charges sociales			4 043 394	3 843 376
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			229 794	240 313
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			102 462	81 414
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			84 166	
Autres charges			23 700	12 465
Total charges d'exploitation (II)			16 574 899	15 454 021
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			2 167 663	2 155 836
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			1 026	632
Autres intérêts et produits assimilés (3)			50 688	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			51 714	632
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilés (4)			21 628	14 451
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			21 628	14 451
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			30 086	-13 819
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			2 197 749	2 142 017

Compte de résultat (suite)

	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	300	755
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	300	755
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	1 500	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	1 500	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-1 200	755
Participation des salariés aux résultats (IX)	372 858	342 743
Impôts sur les bénéfices (X)	468 933	455 709
Total des produits (I+III+V+VII)	18 794 575	17 611 245
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	17 439 817	16 266 924
BENEFICE OU PERTE	1 354 758	1 344 320
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SA J. CAUSSE ET ASSOCIES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 11 889 268 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 354 758 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Règles et méthodes comptables

Les engagements correspondants font l'objet, pour partie, d'une mention dans la présente annexe et pour le complément d'une comptabilisation en provisions.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,17 %
- Taux de croissance des salaires : 3 %
- Age de départ à la retraite : 64 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : TG 05

Annexe : Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	361 420	31 769		393 190
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	97 558			97 558
Immobilisations incorporelles	458 978	31 769		490 747
- Terrains	234 490			234 490
- Constructions sur sol propre	582 410			582 410
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	347 221	329 545		676 767
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	947 661	4 638		952 299
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	535 027	56 276	62 154	529 149
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	102 981		102 981	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	2 749 790	390 459	165 135	2 975 115
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	478 996	1 132	473 728	6 400
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	114 895	1 130		116 025
Immobilisations financières	593 891	2 262	473 728	122 425
ACTIF IMMOBILISE	3 802 659	424 491	638 863	3 588 286

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2023
Éléments achetés	351 729
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	393 190

Suite au règlement 2015-06 de l'ANC relatif à la valeur du fonds commercial à l'actif, nous avons procédé à un test de dépréciation. Aucun

Annexe : Notes sur le bilan

indice de perte de valeur n'est apparu et de ce fait aucune dépréciation n'a été comptabilisée.

En outre, le fonds n'ayant pas de durée d'utilisation limitée, il n'a fait l'objet d'aucun amortissement.

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SARL EXTERNECO 84000 AVIGNON	10 000		10,00	

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	88 293	4 336		92 629
Immobilisations incorporelles	88 293	4 336		92 629
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	102 677	19 413		122 090
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	50 596	43 112		93 708
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	669 679	53 874		723 553
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	363 163	109 058	62 154	410 067
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 186 114	225 458	62 154	1 349 418
ACTIF IMMOBILISE	1 274 406	229 794	62 154	1 442 046

Annexe : Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 5 587 789 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	103 658		103 658
Autres	12 367		12 367
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	5 381 754	5 381 754	
Autres	48 294	48 294	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	41 716	41 716	
Total	5 587 789	5 471 764	116 025
Prêts accordés en cours d'exercice	1 026		
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients fact. a établir	29 328
Interet courus a recevoir	14 080
Total	43 408

Annexe : Notes sur le bilan**Capitaux propres****Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 250 000,00 euros décomposé en 10 000 titres d'une valeur nominale de 25,00 euros.

Affectation du résultat

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	1 337 602
Résultat de l'exercice précédent	1 344 320
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	2 681 922
Affectations aux réserves	
Distributions	1 300 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	1 381 922
Total des affectations	2 681 922

Annexe : Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2023	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2023
Capital	250 000				250 000
Primes d'émission			44 769		44 769
Réserve légale	25 000				25 000
Réserves générales	550 000				550 000
Report à Nouveau	1 337 602	1 381 922	1 381 922	1 337 602	1 381 922
Résultat de l'exercice	1 344 320	-1 344 320	1 354 758	1 344 320	1 354 758
<i>Dividendes</i>		1 300 000			
Total Capitaux Propres	3 506 922	1 337 602	2 781 449	2 681 922	3 606 449

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	800 060	84 166			884 226
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	800 060	84 166			884 226
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		84 166			
Financières					
Exceptionnelles					

Annexe : Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 7 398 593 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	733 421	186 782	539 343	7 295
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	323 604	323 604		
Dettes fiscales et sociales	5 924 621	5 924 621		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	407 527	407 527		
Produits constatés d'avance	9 420	9 420		
Total	7 398 593	6 851 955	539 343	7 295
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	76 781			
(**) Dont envers les associés	318 881			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 318 881 euros.

Charges à payer

	Montant
Fournis.fact.non parvenue	28 152
Provision congés payés(n)	250 612
Dettes provis. pr partic. salariés	372 859
Personnel - autres charges à payer	1 625 456
Prov Prime Macron	100 000
Organismes sociaux à pay.	760 859
Taxe apprentissage	7 895
Effort construction	42 020
Taxe handicap	16 000
Charg/prov.cong.payés(n)	99 756
Etat charges à payer	8 000
Total	3 311 609

Annexe : Notes sur le bilan**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constat.d avance	41 716		
Total	41 716		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Prod.constates d avance	9 420		
Total	9 420		

Annexe : Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2023
TOTAL	18 494 155

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 6 000 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	2 197 749	468 933	1 728 816
+ Résultat exceptionnel	-1 200		-1 200
- Participations des salariés	372 858		372 858
Résultat comptable	1 823 691	468 933	1 354 758
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Annexe : Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 114 256 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	457 024
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	457 024
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	114 256
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 25 %.	

Annexe : Autres informations**Engagements de retraite**

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 1 100 226 euros

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 884 226 euros